

Délibération n° 046

Objet : Transformation d'1 emploi permanent

*Le Comité syndical
sur proposition du président
après en avoir délibéré,*

décide, dans le cadre d'un ajustement, de modifier la nature des fonctions et de transformer un emploi de catégorie B en un emploi de catégorie A.

*adopté par le Comité syndical
en date du 13 mai 2004*

**Annexe à la délibération du Comité syndical du 13 mai 2004 relative
à la transformation d'un cadre d'emploi B en un de cadre d'emploi A**

Descriptif de l'emploi				Niveau de recrutement	
Intitulé du poste	Nature des fonctions	Durée hebdo de travail	Motif de la transformation	Cadre d'emploi	Fourchette de grade Explication
Chargé de mission communication	Seconder le directeur dans le suivi des dossiers – participer à l'animation de réseaux – concevoir, réaliser et mettre en oeuvre les actions et les outils de communication	Temps complet	Modification de la nature des fonctions	Attaché	Attaché à attaché principal

